

ATELIER 3
Défi d'opération des camps de jour en milieu rural

Partie 1 Services d'animation estivale en Estrie

Partie 2 Projet SAE Plus

Première partie : services d'animation estivale en Estrie

Conférencière :

Madame Geneviève Mathieu, consultante en loisir, Conseil sport loisir de l'Estrie

Résumé de la présentation

La raison d'agir des services d'animation en Estrie (SAE) provient d'un défi lancé par la ville. L'on dénote deux importants éléments déclencheurs qui sont apparus entre 2013 à 2016. Tout d'abord, l'ultimatum de Québec en forme qui ne contribue plus pour la formation régionale. Ensuite, la décentralisation du DAFA. Au cours des dernières années, des idées, des projets et des outils ont été développés. Ces projets ne se retrouvent pas tous dans un même milieu. Peu importe le milieu dans lequel le projet a été développé, cela enrichit l'expérience régionale. Ces projets sont développés dans le respect de la dynamique locale dans le but d'enrichir l'expérience régionale. Ces projets sont en lien avec les enfants, les animateurs et les gestionnaires.

Deuxième présentation : projet SAE Plus

Conférencière :

Madame Patricia Carrier, agente de développement loisir, MRC du Granit

Résumé de la présentation

Le projet provient de l'amorce de la réflexion sur la prise en charge du loisir estival dans la MRC du Granit, de l'ultimatum de Québec en forme, des résultats d'un sondage auprès des familles de la MRC sur les services et du manque de constance de la qualité des services (20 municipalités dans la MRC alors 20 qualités de service différentes). Le SAE Plus comprend les éléments suivants :

- Formation DAFA obligatoire;
- Formation en secourisme obligatoire;
- Une journée de planification et de programmation pour tous les animateurs;

- Service d'accompagnement auprès des animateurs et des responsables SAE;
- Affiche (outil de promotion dans les municipalités)
- Ateliers de cuisine-nutrition;
- Tableau des collations réutilisables et outils visuels pour promouvoir les saines habitudes de vie;
- Adhésion à Tremplin santé.

Période de questions

Par où commencer ?

Lieu de concertation (pour se regrouper). Commencer la certification à plus petite échelle (ville et non MRC) et l'expérimenter. Une première étape consiste à dialoguer avec les autres responsables des loisirs des autres municipalités de la MRC. Approcher les CLSC comme partenaires, surtout pour la clientèle des jeunes ayant des incapacités.

Qui a réellement la responsabilité des camps de jour ?

À la base, c'est la municipalité à laquelle se joint différents partenaires (OBNL et même privés).

Quels doivent être la vision et les objectifs des programmes des camps de jour ?

Le camp de jour doit préserver la nature « loisir ». C'est un lieu d'expérience et de développement social. Il faut préserver le loisir au cœur des priorités. Il faut avoir une vision ludique des camps de jour (expérimentation). La vision et les objectifs sont en fonction des réalités et des couleurs du milieu rural.

Quel niveau de qualité faut-il atteindre pour répondre aux exigences de la société ?

La reconnaissance passe par la mise en place d'un permis d'opérationnalisation d'un camp de jour pour avoir une certaine uniformité professionnelle et s'assurer d'une qualité de services. Il faut avoir un cadre de référence obligatoire, mais adapté aux réalités du milieu rural. Il faut reconnaître le métier du secteur pour avoir une meilleure valorisation.